

## Proportion de chaussées en bon état

### Description

L'indicateur mesure la proportion des chaussées sous la responsabilité du ministère des Transports considérées en bon état. Une chaussée considérée en bon état est jugée confortable pour l'utilisateur et ne nécessite habituellement pas de travaux de réfection.

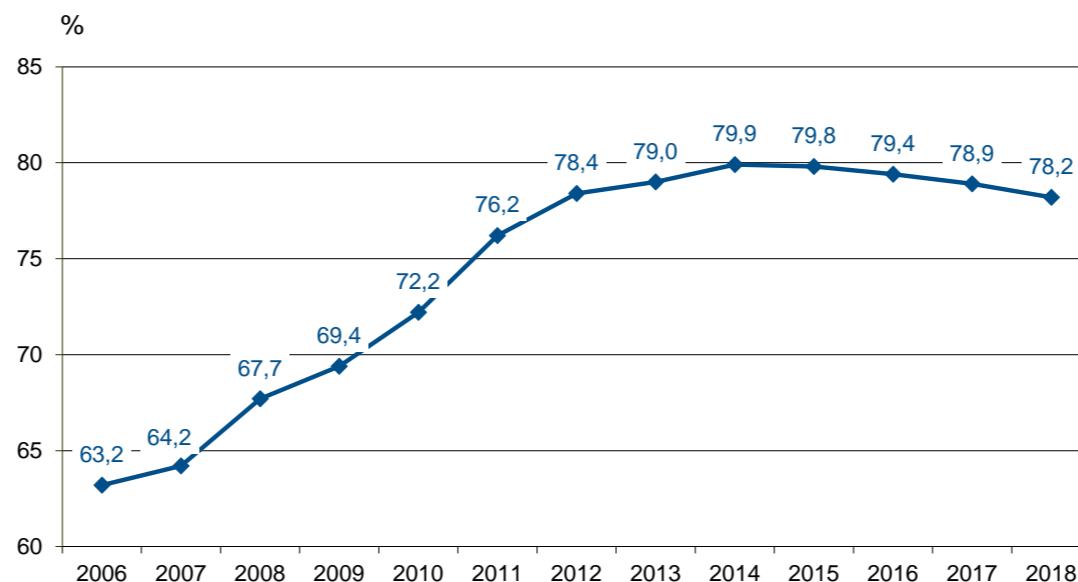
L'indicateur mesure le confort au roulement à l'aide de l'indice de rugosité international (IRI), qui permet d'apprécier la planéité de la chaussée. Exprimé en m/km, l'IRI comptabilise la hauteur (en mètre) des bosses et des dépressions rencontrées le long de la chaussée, sur une longueur de chaussée donnée (en kilomètres). Les seuils à partir desquels une chaussée est considérée en bon état varient selon la classe de la chaussée.

**Chaussées sous la responsabilité du ministère :** D'une longueur totale de 31 023 km, ces chaussées constituent près de 10 % des routes québécoises. Elles touchent tout le transport interurbain et constituent l'essentiel des voies rapides du Québec. Elles permettent ainsi l'accès aux marchés et l'interconnexion des régions. Il s'agit des autoroutes, routes nationales, régionales, collectrices et chemins d'accès aux ressources. Les bretelles et voies de service ainsi que les routes en gravier ne sont pas considérées dans le calcul de l'indicateur.

Le réseau considéré comme stratégique par le ministère est d'une longueur de 8 026 km et formé principalement d'autoroutes et de routes nationales, est ausculté annuellement. La moitié des 22 997 km restants est auscultée chaque année et l'autre moitié est vieillie numériquement d'un an à l'aide de modèles de comportement établis par le ministère.

Les chaussées sous la responsabilité du ministère excluent donc les rues, routes et chemins locaux gérés par les municipalités ou par d'autres ministères provinciaux ou fédéraux et par Hydro-Québec.

Ensemble du Québec, 2006 à 2018



Source : Ministère des Transports.  
Compilation : Ministère des Transports.  
Note : Prochaine donnée : 2019.

### Analyse

En 2018, 78,2 % du réseau routier québécois sous la responsabilité du ministère des Transports présente une chaussée considérée en bon état selon l'indice de rugosité international. Notons que depuis 2006, l'état des chaussées s'est amélioré de 15 points de pourcentage. Un léger fléchissement est cependant observé depuis 2015.

### Données statistiques détaillées

Le lecteur intéressé par des données déclinées à une plus petite échelle territoriale est invité à consulter le [fichier de données](#).